



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 8538

## Texte de la question

M. Daniel Mach attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la préservation et l'entretien des 800 cimetières et lieux de cultes, chrétiens et juifs, en Algérie. En effet, les Français rapatriés d'Algérie sont particulièrement préoccupés par les informations provenant d'Algérie quant à la volonté de récupération des terrains pour pallier la crise du logement, mais également quant aux constatations d'abandon, de profanations ou d'état de délabrement de nombreux cimetières, par les familles venues se recueillir sur les tombes de leurs proches. Il lui demande donc quelles mesures il envisage de mettre en oeuvre, en concertation avec les autorités algériennes, afin de préserver la mémoire et le respect dû aux morts des familles de rapatriés.

## Texte de la réponse

La question des cimetières en Algérie fait l'objet de la part des autorités françaises, très conscientes des préoccupations des Français rapatriés d'Algérie, d'une attention encore plus soutenue qu'ailleurs. Elle est évoquée à chaque occasion, encore dernièrement par le ministre des affaires étrangères lors de la visite de travail qu'il a effectuée à Alger le 17 décembre. A cet égard, on ne peut que souligner l'incontestable bonne volonté des autorités algériennes, que des difficultés administratives et financières ne permettent pas toujours de traduire concrètement à l'échelon local. Des évolutions positives sont cependant en perspective et des améliorations sensibles devraient pouvoir être perçues dans les prochains mois.

## Données clés

**Auteur :** [M. Daniel Mach](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Orientales (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8538

**Rubrique :** Rapatriés

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 décembre 2002, page 4700

**Réponse publiée le :** 10 février 2003, page 991